

DELIBERATION N° 29

Le 30 juin 2023, le « SENIORS' CLUB DOMERAT » a tenu son Assemblée Générale Ordinaire,

Le quorum fixé par nos Statuts est de ¼ des membres présents ou représentés soit 46 adhérents (182 adhérents).

101 adhérents ont voté, le quorum étant atteint, l'assemblée Générale peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

POINT N°5 : Adoption des Tarifs pour la saison 2023 / 2024

Le Conseil d'Administration propose à l'assemblée Générale une augmentation légère des tarifs des adhésions **plus 2 €**. Donc **32 €** (au lieu de 30) pour les adhérents individuels et **54 €** (au lieu de 50) pour un couple.



Tarifs des Adhésions Saison 2023 - 2024

Tarifs proposés par: Le Conseil d'administration du 12 mai 2023

Adoptés par: L'Assemblée Générale ordinaire du 30 juin 2023

Période de validité : du 1^{er} septembre 2023 au 31 aout 2024

Cotisations annuelles (Hors activités spécifiques)

A	Individuelle	32,00 €	
	Couple	54,00 €	
B	Cotisation annuelle Remue-Méninges	NB : Pour raison médicale : l'Adhérent justifie que son état de santé ne lui permet pas de participer aux autres activités.	16,00 €
C	Adhésion en cours de saison	Pas de réduction pour l'activité "Remue-Méninges"	16,00 €
	Du 01 septembre au 01 mars	Plein Tarif	Voir « A »
	Du 01 mars au 31 Aout	Individuelle	16,00 €
		Couple	27,00 €
D	Cas Particuliers	Tarif fixé sur décision du Bureau	
E	Membre Bienfaiteur	12,00 € (minimum)	

Nos Activités Spécifiques

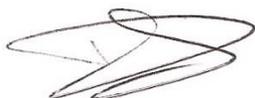
		Acompte	Solde
S	YOGA	Tarif fixé sur décision du C. A	30,00 € En novembre
	AQUAGYM	Tarif fixé sur décision du C. A	60,00 € En novembre

Important : Présentation d'un certificat médical OBLIGATOIRE à l'adhésion.

Les tarifs des cotisations sont adoptés à l'unanimité par l'assemblée générale

Fait à Domérat le 01 juillet 2023

Le Président, Didier JALLOT



La Secrétaire Annie GOUX

